

Urologie

OC-CA-URO-3 Suspicion de néoplasie de la prostate (APS > que 20 µg/L ou induration palpable au toucher rectal) Priorité : 3

Professionnels habilités : Infirmière et infirmier clinicien travaillant à l'accueil clinique du CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Clientèle visée : Personne âgée de 18 ans et plus pour laquelle une suspicion de néoplasie de la prostate (APS > que 20 µg/L ou induration palpable au toucher rectal) est posée par le médecin traitant.

Indication : Personne qui requiert une prise en charge pour une investigation clinique dans un délai de 72 heures.

Conditions : Répondre aux critères d'admissibilité du service de l'accueil clinique.

Activités réservées : Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.

